

Communiqué de presse

Ne baissons pas les bras face à l'abjection antisémite !

Face à la hausse des actes antisémites, la Fondation pour la Mémoire de la Shoah appelle les acteurs publics et la société civile à agir fortement. Elle entend poursuivre et accentuer son soutien aux initiatives visant à lutter contre la haine antisémite.

Des croix gammées sur des portraits de Simone Veil, un restaurant tagué du mot « Juden », des inscriptions antisémites en plusieurs endroits de la capitale, un site à la mémoire d'Ilan Halimi profané... Ces derniers jours ont été marqués par une succession d'actes de vandalisme antisémites.

Il est inacceptable que les murs de nos villes soient souillés de messages de haine et de symboles nazis, il est intolérable que les mémoires de Simone Veil et d'Ilan Halimi soient ainsi salies. Voir leur souvenir attaqué quelques mois après l'entrée au Panthéon de la première et alors que l'on s'apprête à rappeler le calvaire enduré par le second ajoute encore à l'ignominie de ces actes immondes.

Ces événements illustrent une hausse avérée des actes antisémites en France qui visent les biens et surtout les personnes. Cette évolution préoccupe au plus haut point la Fondation pour la Mémoire de la Shoah.

Face à cela, notre condamnation doit être franche, ferme et unanime. Devant cette abjection, les réactions d'indignation sont légitimes mais elles ne sont pas suffisantes. La Fondation pour la Mémoire de la Shoah appelle les acteurs publics et la société civile à agir fortement.

Parallèlement au travail de mémoire et à l'enseignement de l'Histoire, la Fondation soutient depuis plusieurs années de nombreuses initiatives visant spécifiquement à lutter contre la haine antisémite. Elle appelle celles et ceux qui agissent sur le terrain à se tourner vers elle afin de solliciter un soutien financier pour leurs projets. Ils trouveront toutes les informations nécessaires à l'adresse :

www.fondationshoah.org/antisemitisme

Les Juifs ne sont pas les seuls visés par la haine qui s'exprime aujourd'hui au grand jour. Des symboles de la République sont attaqués, des églises sont profanées, des personnes sont visées en raison de leur orientation sexuelle... La hausse de l'antisémitisme est toujours le symptôme d'une crise plus large. La combattre, et combattre toutes les formes de racisme, doit être une priorité pour la République et pour chacun d'entre nous.

Fondation reconnue d'utilité publique, la Fondation pour la Mémoire de la Shoah a été créée en 2000. Sa dotation provient de la restitution par l'État et les établissements financiers français des fonds en déshérence issus de la spoliation des Juifs de France durant la Seconde Guerre mondiale. La Fondation pour la Mémoire de la Shoah soutient des lieux de mémoire (dont le Mémorial de la Shoah), des recherches historiques et des projets pédagogiques. Elle vient en aide aux survivants de la Shoah, s'attache à transmettre l'héritage de la culture juive et à lutter contre l'antisémitisme. Depuis sa création, la Fondation a financé plus de 4000 projets.